



Fédération Des Syndicats Unitaires

SNUI - SNUCCRF – SOLIDAIRES DOUANES – SUD TRESOR – SUI –
SUD ADMINISTRATION CENTRALE MINEFI – SUD CDC – SNABF – SUD INSEE

Saint-Jean-de-Monts le 19 octobre 2005

93bis, rue de Montreuil - 75011 PARIS
Tél : 01.44.64.64.44 Fax : 01.43.48.96.16
fdsu@fdsu.org - <http://www.fdsu.org>

LA FDSU, UN OUTIL DE COMBAT

Résolution

Renforcer et développer notre outil syndical

Ce sixième congrès de la Fédération est l'occasion pour nous d'affiner notre projet syndical fédéral pour mieux affirmer notre identité.

15 ans après sa création la Fédération est passée de trois syndicats nationaux à neuf, représentant les principales directions du ministère des Finances. Elle est aujourd'hui la seconde fédération du ministère.

Le score national de la FDSU aux élections professionnelles nous encourage à renforcer notre représentativité dans certaines directions et notre implantation dans certains départements.

Ce conseil se doit donc de dégager des lignes de force concernant notre fonctionnement, notre pratique syndicale, pour renforcer l'expression et l'action de notre fédération et de chacune de ses composantes. Notre projet syndical dans ce domaine doit découler d'une analyse de la situation et de la prise en compte de l'expérience de nos syndicats respectifs et de leurs histoires syndicales différentes.

Plusieurs éléments renforcent cette nécessité, d'une part la montée en puissance du cadrage voire de la décision ministérielle (des plus traditionnels : hygiène et sécurité, action sociale, qualifications, aux plus récents : temps de travail, évaluation/notation, régimes indemnitaires, concours communs, mobilité inter directionnelle) et d'autre part la décentralisation, la mise en place de la LOLF qui, au travers des programmes ministériels et des BOP, risque de modifier les périmètres d'interventions des syndicats directionnels nationaux, sans oublier les transferts de missions, éventuellement d'agents qui y sont liés d'une direction à l'autre.

1. Renforcer notre outil syndical

Le secrétariat fédéral

Ce renforcement passe par la création d'un secrétariat permanent FDSU au niveau national.

Il se compose de deux permanents nationaux au minimum, chargés d'assister, de préparer et de coordonner les décisions prises par les différents organismes directeurs.

Il est placé sous la responsabilité directe du bureau fédéral et participe à la commission exécutive. Il prépare notamment l'ordre du jour des réunions mensuelles du bureau fédéral.

« Les ateliers »

Afin de faciliter la réflexion et l'analyse de la commission exécutive fédérale, la FDSU crée « des ateliers » permanents ou temporaires, ouverts aux militants en fonction des sujets, de l'actualité et des compétences.

Ces ateliers ne sont pas décisionnels.

Le conseil fédéral mandate le prochain bureau fédéral pour mettre en place ces outils.

2. Développer la communication

Le site Internet FDSU

Il doit être le reflet de l'actualité et de l'activité syndicale de notre fédération, et être la fenêtre de toutes les organisations syndicales .

Notre ambition est qu'il devienne pour tous les agents du ministère, la référence.
Pour réaliser ce projet le conseil fédéral décide la mise en place d'un atelier.
Le secrétariat permanent assurera la mise à jour du site.

Nos publications

Une meilleure connaissance de nos administrations et de nos syndicats passent par une information régulière dans nos journaux locaux et nationaux respectifs. Nos missions, nos revendications, nos préoccupations doivent être connues, reconnues et partagées.

3. Mieux se former pour mieux se défendre

La formation

Notre fédération doit proposer et mettre en place des formations auprès des militants et des responsables nationaux, en s'appuyant sur des thèmes transversaux d'actualité, sans oublier le cadre des CHS et des CDAS.

La défense du militant

La répression anti-syndicale n'est pas une fatalité, la FDSU s'engage résolument à défendre les droits conquis et à tout mettre en œuvre pour obtenir les moyens nécessaires à la défense des agents.

4. Construire ensemble

Le développement de la fédération, son audience, sa crédibilité passe par le renforcement et le développement de chaque syndicat au niveau local renforçant ainsi la dynamique FDSU départementale et régionale.

La répartition des sièges dans les instances paritaires (CHS, CDAS, etc,...) doit être le résultat d'un débat collectif des sections locales des organisations membres de la fédération.

Les instances des CHS et CDAS doivent devenir un lieu d'affirmation de nos revendications fédérales.

Les réformes (LOLF, transfert de missions, restructurations,...) imposent une réflexion interdirectionnelle et la mise en place d'ateliers permanents pour assurer la défense des intérêts des agents.

Dans ce contexte, la réflexion sur une double appartenance à un syndicat d'origine et à celui de leur future administration doit être approfondie afin de défendre au mieux les personnels subissant ces transferts interdirectionnels.

5. Les perspectives

Plusieurs syndicats lors de leurs congrès respectifs ou lors de leurs conseils syndicaux ont été mandatés pour que la fédération adopte un nouvel identifiant et logo :

« SOLIDAIRES FINANCES ou MINEFI ».

Les organisations syndicales membres qui ne se sont pas encore prononcées sur ce sujet doivent le mettre en débat pour disposer d'un mandat au prochain conseil fédéral.

La construction de notre outil syndical doit avoir comme perspective pour le prochain conseil fédéral, la mise en place d'un journal à diffuser aux adhérents ou à l'ensemble des agents.

La FDSU refuse d'entrer dans une stratégie d'accompagnement des réformes libérales et s'engagera dans toutes les luttes nécessaires pour mener ses combats.

Pour être en capacité de porter haut et fort ses revendications, elle se donne pour objectif de progresser encore aux prochaines élections.

Adoptée à l'unanimité.